

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

AR Prefecture

N° 20231130-39

063 200070712-20231130-20231130_39-DE
Reçu le 15/12/2023
Reçu le 15/12/2023

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMÀ, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES POUR LE RACCORDEMENT D'UNE PARCELLE DANS LA ZONE
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Vu le Code de l'énergie et, notamment, ses articles R.323-1 à D.323-16 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_39-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

La Communauté de communes a signé l'acte de vente, le 27 septembre 2023, de la parcelle YL 343, située au 2, rue du Forez aux SAS J.F HA et SM Consulting en vue de l'installation d'une agence ACTO INTERIM et de la construction de locaux à louer.

Cette parcelle provient de la division de la parcelle YL 331 en deux parcelles YL 343 et YL 344. Suite à cette division, seule la parcelle YL 344 est raccordée au réseau ENEDIS.

Le raccordement de la parcelle YL 343 au réseau électrique nécessite le passage de câbles souterrains sous la voirie communautaire et donc l'approbation par le Conseil Communautaire d'une convention de servitude entre la CCTDM et ENEDIS.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de servitude entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et ENEDIS relative à la parcelle YL 343 située à Thiers ;
- **Autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 51

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

Abstentions :

Conseillers présents : 44

Pour : 51

Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

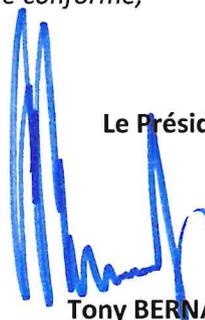
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

